



LEVÉE DE FONDS
PARI RÉUSSI
POUR OMNICANE

Édition: 114 - Mercredi 25 janvier 2012

LA DIFFÉRENCE, C'EST LE CONTENU

Notre hebdomadaire n° 15



ACCORD À L'AMIABLE

RS 40 MILLIONS ET FINISSONS-EN !

Ose te tenir sur mon chemin et je t'en écarterai. Par la force s'il le faut, celle des millions de roupies qui serviront à me protéger de toute poursuite judiciaire. C'est, en gros, le message adressé à un haut cadre d'une industrie phare du pays, qui s'est retrouvé en conflit avec le fils du patron



RUNDHEERSING BHEERICK,
GOUVERNEUR DE LA BANQUE DE MAURICE

« LE RELATIONSHIP LENDING EST UN PROBLÈME À MAURICE »

Certaines pratiques bancaires inquiètent toujours le gouverneur de la Banque de Maurice. A quelques mois de la fin de son mandat, Rundheersing Bheerick ne cache pas son impatience et son irritation face à certaines leneurs et lourdeurs

Le Senior Partner de Nexia Baker & Arenson, Ouma Shankar Ochit, est d'avis qu'il existe des manquements dans le secteur. L'un d'eux est le manque de communication entre les membres du conseil d'administration et les auditeurs pour la finalisation du rapport

OUMA SHANKAR OCHIT
SENIOR PARTNER DE NEXIA BAKER & ARENSON

« LE SYSTÈME FINANCIER APPELÉ À SE REMODELER »

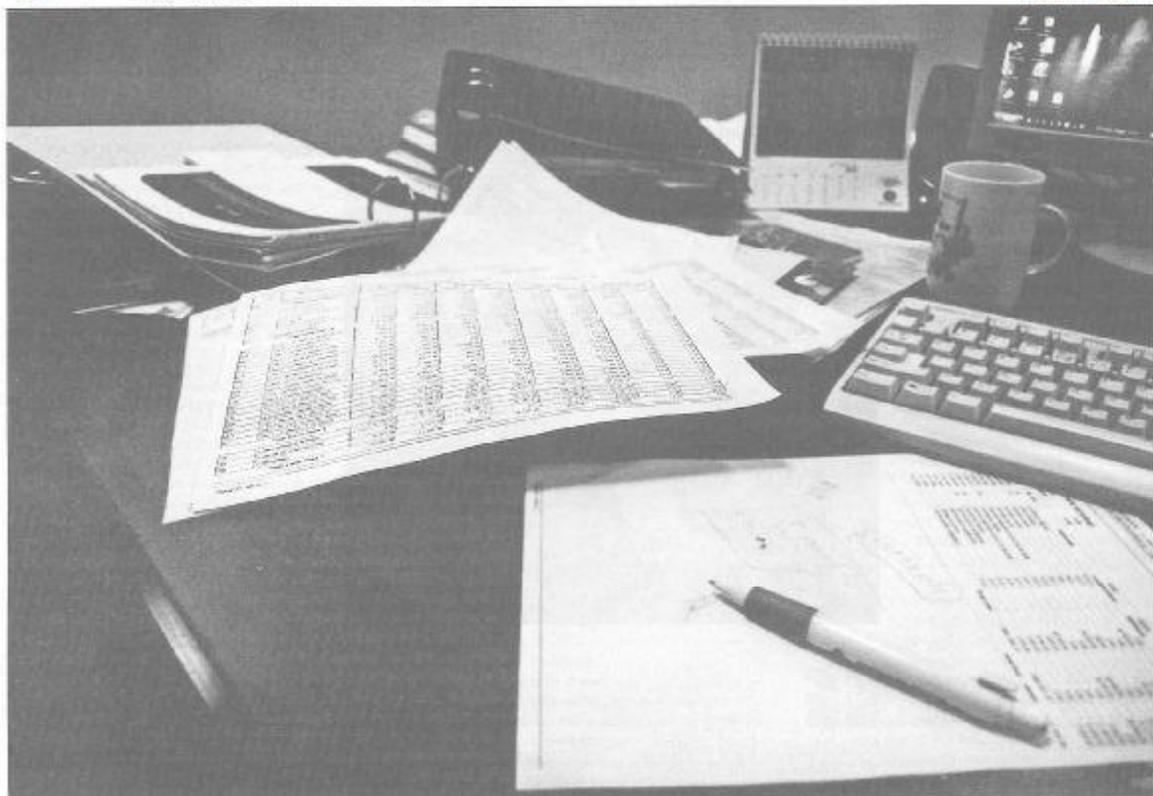


FRAUDE ET CORRUPTION
INTERNATIONAL
ARBITRATION IN MAURITIUS

CORPORATE DECLINE
FIGHT THE NINE
SYMPTOMS



ETHICAL FINANCING
LCF SECURITIES GETS TUNED
TO SHARIA PRODUCTS



▼ HERRSHA LUTCHMAN-BOODHUN

Il y a une demande pour plus de transparence de la part des auditeurs sur les éléments importants des états financiers de même que sur l'exercice de l'audit lui-même. Il est attendu que des changements significatifs devraient être apportés dès maintenant, plutôt que progressivement, afin de mieux répondre aux besoins d'information des utilisateurs d'états financiers audités.

La crise financière, et plus récemment, la crise de la dette souveraine, ont sans doute accentué cette pression. Les auditeurs sont des agents de confiance pour les investisseurs : leur fonction est de certifier que les comptes annuels ou consolidés sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, du patrimoine ainsi que de la situation financière de la société. Malgré cette définition précise, le rôle exact de l'auditeur fait l'objet d'un débat régulier qui redouble d'intensité lors des crises financières ou de grands scandales comptables.

TENIR COMPTE DE LA VALEUR DE L'INFORMATION

Qu'est-ce qui cloche avec le format actuel des rapports d'auditeurs ? Selon Swaraj Ochit, Senior Partner chez la firme d'audit Nexia Baker & Arenson, il existe un écart entre ce que les utilisateurs attendent d'un audit et ce qu'est véritablement un audit, communément appelé 'expectations gap'. « En outre, il y a une

Finies les formules stéréotypées dans les rapports d'auditeurs. Swaraj Ochit, Senior Partner chez Nexia Baker & Arenson, commente, pour Capital, les grandes lignes du document 'Enhancing the Value of Auditor Reporting: Exploring Options for Change' du Conseil des normes internationales d'audit et d'assurance (IAASB). La différence sera dans le contenu

FINANCES

LES AUDITEURS DEVRONT RÉAPPRENDRE À ÉCRIRE LEURS RAPPORTS

attente de plus en plus grandissante de la part des utilisateurs des rapports d'auditeurs. Ces utilisateurs se plaignent de la complexité des états financiers et s'attendent à ce que le rapport d'audit leur permette d'y naviguer, en particulier concernant les éléments cruciaux pour la compréhension des états financiers audités », explique-t-il. Dans la foulée de la crise financière, les professionnels des secteurs comptables ont été amenés à s'interroger sur le rôle traditionnel de l'auditeur et se demandent s'il ne devrait

pas être plus large, reconnaissant ainsi la valeur d'intérêt public que présente l'audit du fait qu'il contribue au maintien de la stabilité financière du marché et de la confiance à l'égard de ce dernier. Et à notre interlocuteur d'ajouter qu'il y a une croyance largement répandue que les rapports d'audit sont trop stéréotypés (boîtes à plat). Le souhait de voir dans des rapports d'audit plus d'information permettant une meilleure appréciation des états financiers, revient comme un leitmotiv. Les résultats de plusieurs enquêtes

ont indiqué qu'il y a une gamme d'attentes différentes (Ndlr: Voir hors-texte sur les attentes).

« Ces propositions visent à réduire, un tant soit peu, l'écart qui existe actuellement entre les attentes du client et le rapport final. Elles visent aussi à réduire l'écart d'information. J'espère vraiment qu'elles faciliteront les stakeholders dans la prise de décision », ajoute Swaraj Ochit. Précisant, toutefois, que les propositions de l'IAASB pour la présentation d'un plus grand nombre d'infor-

mations dans le rapport de l'auditeur entraîneraient des coûts supplémentaires, notamment parce que la direction, les comités d'audit et les auditeurs devraient consacrer plus de temps à la préparation, à la revue et à l'audit de l'information. Il faudrait donc tenir compte non seulement de la valeur de l'information, mais aussi des coûts correspondants.

Le Senior Partner de chez Nexia Baker & Aronson tient toutefois à préciser « qu'un rapport d'audit est rédigé uniquement pour les actionnaires d'une entité, dans leur ensemble. En tant que professionnels, nous nous assurons que nos clients bénéficient d'un service professionnel de qualité intégrant les derniers développements de la pratique professionnelle, de la législation et des techniques en vigueur ».

L'auditeur forge une opinion fondée sur une évaluation des conclusions tirées des éléments probants recueillis. En ce faisant, il vient donner aux actionnaires une assurance raisonnable sur le fait que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies, d'erreurs ou d'irrégularités significatives. L'audit externe fournit une vérification indépendante et objective sur la manière dont les états financiers ont été préparés et présentés par les administrateurs dans l'exercice de leur responsabilité. Un audit annuel est une partie essentielle des contrôles et d'équilibres nécessaires, et est l'un des pierres angulaires de la gouvernance d'entreprise. L'intervention des auditeurs a aussi un impact positif sur la qualité du système de contrôle interne. Cela comprend aussi la tenue de discussions avec la direction, le conseil d'administration, les auditeurs internes et le comité d'audit. Ils peuvent ainsi recommander des améliorations des contrôles internes.

RENDEZ-LE RAPPORT PLUS INFORMATIF

Nonobstant le fait que l'opinion de l'auditeur soit appréciée pour l'assurance qu'elle procure, divers organismes à l'échelle mondiale croient que le rapport de l'auditeur pourrait être plus informatif et proposent des modifications visant à améliorer les communications de l'auditeur. D'où la démarche de l'IAASB d'apporter des changements au contenu des rapports d'audit.

De l'avis de Nexia Baker & Aronson, les objectifs visés par les propositions de l'IAASB ont été très bien accueillis par le milieu des auditeurs. Cependant, les moyens proposés pour les atteindre ont été diversement commentés. Si certains font l'unanimité, d'autres le sont moins : « Parmi les contre-propositions reçues des auditeurs, auxquelles Nexia s'associe d'ailleurs, on note la demande pour une

utilisation plus étendue du paragraphe d'observation (emphasis of matter) dans le rapport d'audit pour attirer l'attention sur les éléments des états financiers et sur les notes explicatives que l'auditeur estime être importants pour une meilleure appréciation des états financiers. Cela en remplacement de la proposition de l'IAASB d'ajouter un paragraphe contenant les commentaires de l'auditeur ».

Concernant l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, les auditeurs estiment qu'insérer une conclusion quant au caractère approprié de l'application dans la préparation des états financiers ne vendra pas nécessairement dissiper toute

Actionnaires exigeants

Les nouvelles règles auront pour but d'améliorer la façon de présenter un bilan financier, mais surtout de répondre aux attentes des actionnaires. Ces derniers, selon Nexia Baker & Aronson, veulent plus d'informations concernant :

- ▶ les zones croisées de risque d'anomalies significatives relevées par les auditeurs, notamment les estimations comptables importantes ou les éléments des états financiers soumis à des incertitudes de mesure ;
- ▶ les domaines dans lesquels l'auditeur a dû faire une large part au jugement ;
- ▶ le seuil de signification appliqué lors de l'exécution de l'audit et la façon dont il a été déterminé ;
- ▶ l'efficacité des contrôles internes de l'entité, y compris les déficiences significatives du contrôle interne relevées par l'auditeur au cours de l'audit ; et
- ▶ les difficultés importantes rencontrées lors de l'audit et la façon dont elles ont été résolues.

mauvaise interprétation autour de cette hypothèse. D'ailleurs, fait ressortir la firme, un rapport d'audit sans réserve sous-entend que les auditeurs estiment que l'utilisation de l'hypothèse de la continuité de l'exploitation est appropriée (ISA 570). « Il faudra aussi voir comment appliquer cette proposition dans le cadre de l'audit des banques et des compagnies d'assurance au regard du fait que la manière de déterminer leur solvabilité est prescrite dans le Banking Act 2004 et l'Insurance Act 2005, respectivement. Ne va-t-on pas créer une panique - peut être prématurée - auprès des clients au moindre commentaire sur la viabilité future de ces sociétés », se demande Swaraj Oshin.

De plus, même si à Maurice, et dans certaines juridictions c'est déjà le cas, il y a le sentiment que l'inclusion du nom de l'associé principal dans le rapport d'audit n'améliorerait pas illico presto l'accountability. Car il existe déjà un arsenal de mesures qui contribuent à rendre l'associé principal comptable envers les actionnaires.

Les changements prennent forme

L'IAASB est arrivé à un consensus général sur un certain nombre de changements qu'il estime en principe nécessaire d'apporter au rapport de l'auditeur, notamment :

- ▶ Ajout dans le rapport de l'auditeur d'informations qu'on appelle 'commentaires de l'auditeur' afin de faire ressortir des éléments qui, selon le jugement de l'auditeur, sont susceptibles d'être importants pour la compréhension des états financiers audités ou de l'audit par les utilisateurs. Ces informations seraient obligatoires pour les entités d'intérêt public, à tout le moins les entités cotées. Pour les autres entités, elles seraient à la discrétion de l'auditeur.
- ▶ Ajout d'une conclusion quant au caractère approprié de l'application par la direction de l'hypothèse de la continuité de l'exploitation dans la préparation des états financiers et d'une déclaration indiquant explicitement si des incertitudes significatives ont été relevées quant à la continuité d'exploitation.
- ▶ Ajout d'une déclaration de l'auditeur précisant s'il a relevé des incohérences significatives entre

les états financiers audités et les autres informations qu'il a vues, en indiquant quelles informations il a vues.

- ▶ Mise en évidence de l'opinion de l'auditeur et des autres informations propres à l'entité contenues dans le rapport de l'auditeur.
- ▶ Autres suggestions visant à accroître la transparence de l'audit réalisé et à clarifier les responsabilités de l'auditeur, de la direction et des responsables de la gouvernance dans un audit exécuté selon les normes internationales d'audit.

Il convient de souligner que rien n'est encore définitif. Les propositions faites par l'IAASB ont fait l'objet d'un débat international jusqu'au 8 octobre 2012, la date limite pour la soumission des commentaires. À la lumière des commentaires reçus, l'IAASB propose de venir de l'avant en juin 2013 avec un projet de la Norme Internationale d'Audit 700, 'Fondement de l'opinion et rapport d'audit sur des états financiers', dûment amendée. La version finale est quant à elle attendue en juin 2014.

Libres et indépendants

L'indépendance des auditeurs. L'interminable débat. Selon Nexia Baker & Aronson, l'indépendance à l'égard du client est requise pendant la durée de la mission ainsi que tout au long de la période couverte par l'exercice. La mission débute lorsque l'équipe d'audit commence à mettre en œuvre des travaux d'audit. Elle s'achève avec l'émission du rapport. Il faut veiller à ce que l'équipe d'audit ne comprenne pas de membres ayant des liens familiaux et personnels avec un administrateur ou certains salariés du client. En grandes lignes, pour sauvegarder l'indépendance des auditeurs, il faut éviter les suivants :

- ▶ La prestation de services, autres que des missions d'assurance, à des clients d'audit, sauf si celle-ci ne nuit pas à l'indépendance du cabinet.
- ▶ La détention d'un intérêt financier chez le client pouvant créer une menace liée à l'intérêt personnel.
- ▶ Le détachement de personnel d'un cabinet à un client pouvant créer une menace d'autorévision.

- ▶ Un prêt, ou la caution d'un prêt, consenti à un membre de l'équipe d'audit, à un membre de sa famille immédiate ou au cabinet, par le client qui est une banque ou un établissement de crédit.
- ▶ Les honoraires totaux générés par le client représentent une large proportion des honoraires totaux du cabinet qui exprime l'opinion d'audit.
- ▶ Des liens commerciaux ou relations d'affaires étroites entre un cabinet, un membre de l'équipe d'audit, ou un membre de sa famille immédiate et le client d'audit ou ses dirigeants, surviennent à la suite d'une relation commerciale ou d'une participation financière commune.
- ▶ Des menaces liées à la familiarité et à l'intérêt personnel sont créées du fait de l'affectation à une mission d'audit du même personnel d'encadrement pendant une longue période.
- ▶ Des dons ou des largesses de la part d'un client pouvant créer une menace liée à l'intérêt personnel et à la familiarité.

OUMA SHANKAR OCHIT, SENIOR PARTNER DE NEXIA BAKER & ARENSON

« C'est tout le système financier qui est appelé à se remodeler »

Le Senior Partner de Nexia Baker & Arenson, Swaraj Ochit, est d'avis que qu'il existe des manquements dans le secteur. L'un d'eux est le manque de communication entre les membres du conseil d'administration et les auditeurs pour la finalisation du rapport

▼ H.I-B

■ Il est reproché aux auditeurs de n'intégrer que des informations qui soient «de moins en moins utiles aux gens». Est-ce une remarque justifiée ?

Nous effectuons notre audit en vue d'exposer aux actionnaires si, de notre avis, les états financiers de la société donnent une image sincère et fidèle de la situation financière de la société à la fin de l'année financière, du résultat de ses opérations ainsi que des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date en accord avec les Normes internationales d'information financière (IFRS) et se conformement aux exigences des lois applicables, par exemple à Maurice, le Companies Act 2001.

Cependant, des recherches ont démontré que les petites et moyennes entreprises (PME) représentent plus de 95% des entreprises mondiales. Souvent, ces PME produisent des états financiers uniquement à l'usage des propriétaires-gérants ou uniquement à l'usage des autorités fiscales ou d'autres autorités gouvernementales. Le jeu ne valait pas la chandelle et l'IASB est venu de l'avant en juillet 2009 avec les IFRS pour PME. Les IFRS pour PME viennent réduire drastiquement les informations considérées «de moins en moins utiles aux gens». À Maurice, nos cadres légaux ont déjà été modifiés pour permettre aux PME d'utiliser les IFRS pour PME. Cependant, je constate une hésitation dans son utilisation. Il faudra peut-être une meilleure vulgarisation de ces normes.

“

Concernant les changements préconisés par l'IASB, je propose l'organisation d'un forum à Maurice où tous les stakeholders puissent faire entendre leur voix

■ Les auditeurs ont été souvent critiqués de par leur proximité avec certains grands groupes, donc de fermer les yeux sur certaines informations. Comment assurer l'indépendance d'une firme d'audit ?

J'épouse entièrement l'idée que l'audit et l'indépendance des auditeurs sont les deux faces



PHOTO: BOUQUARD

d'une même pièce. L'indépendance en apparence est aussi importante que l'indépendance d'esprit. Il est impérieux d'éviter les faits et circonstances qui seraient si significatifs qu'un tiers raisonnable et informé, jugerait que l'intégrité, l'objectivité ou l'esprit critique d'un cabinet ou d'un membre de l'équipe d'audit ont été compromis. Cependant, en tant que professionnel, nous devons entretenir une relation civilisée avec nos clients.

■ **Quels sont les principes directeurs d'une firme d'audit indépendante ?**

Pour assurer notre indépendance, nous suivons à la lettre le Code de déontologie des comptables professionnels établi par l'International Federation of Accountants (IFAC). Vous devez aussi savoir que les auditeurs adhèrent à des principes fondamentaux, notamment :

- ▶ **Intégrité** - Être droit et honnête dans l'ensemble de ses relations professionnelles et relations d'affaires.
- ▶ **Objectivité** - ne laisser ni parti-pris, ni conflit d'intérêts, ni influence inopportune de tiers l'emporter sur son jugement professionnel.
- ▶ **Compétence et diligence professionnelles** - maintenir ses connaissances et sa compétence professionnelles au niveau requis pour faire bénéficier son client.
- ▶ **Confidentialité** - respecter le caractère confidentiel des informations recueillies dans le cadre de ses relations professionnelles et d'abstenir à les divulguer, à moins d'avoir une obligation légale ou professionnelle.
- ▶ **Comportement professionnel** - se conformer aux lois et réglementations applicables et éviter tout acte susceptible de jeter le discrédit sur la profession.

Nous inculquons ces valeurs à nos employés continuellement jusqu'à ce qu'ils en soient bien imprégnés.

■ **Si nous analysons les rapports financiers de certains groupes, on constate qu'ils ont connu un unique auditeur pendant presque une décennie. La rotation des auditeurs est-elle toujours d'actualité ?**

La rotation des auditeurs fait toujours débat et la question est plus complexe qu'elle n'en a l'air. Dois-on parler de rotation d'auditeurs ou de rotation du cabinet d'audit ? La rotation d'associé principal est-elle possible lorsqu'un cabinet ne dispose que d'un petit nombre de personnes de connaissances et d'expérience nécessaires pour intervenir sur l'audit d'une entité d'intérêt public ? Que fait-on si le directeur responsable de l'audit pendant plusieurs années est promu associé responsable de l'audit ? Ce sont autant de questions qu'il faut considérer quand on évoque la rotation des auditeurs.

En général, les auditeurs doivent se conformer au Code de déontologie des comptables professionnels. Pour l'audit d'une entité d'intérêt public, ce code précise que la même personne ne doit pas occuper la fonction d'associé principal de la mission pendant plus de sept années. À l'issue d'une telle période, cette personne ne doit pas être membre de l'équipe chargée de la mission, ni être l'associé principal de la mission chez ce client pendant une période de deux ans.

En sus du code, il y a des lois locales qui sont assez pertinentes au sujet de la rotation. À titre



d'exemple, la Banque de Maurice impose aux sociétés régies par le Banking Act 2004 un changement d'associé chargé de l'audit au bout de chaque cinq ans.

Le Budget 2013 prévoit que les banques commerciales procèdent à la rotation des cabinets d'audit à un intervalle de cinq ans. Cependant, cette mesure n'apparaît pas dans l'Economic and Financial Measures (Miscellaneous Provisions) Act 2012, vu, je suppose, la nature complexe de la question.

■ **Dans quelle mesure la crise financière a-t-elle terni l'image de la profession ?**

Il faut relativiser. La crise financière n'est pas le doing des auditeurs. En fait, c'est tout le système financier qui est appelé à se remodeler. Lorsque la crise financière est survenue, l'amélioration de la qualité de l'audit et, par ricochet, l'examen du rôle du comité d'audit sont devenus des priorités à l'échelle mondiale. Sans vouloir être wise after the event, la profession a humblement réagi à cette crise en proposant de revoir certaines normes relatives aux instruments financiers. Il ne faut aussi pas oublier tous les débats sur la juste valeur des biens qui est pointée du doigt, à tort ou à raison, pour son effet accélérateur de la crise financière.

■ **La compétition est-elle rude dans le domaine, sachant que deux ou trois grosses firmes se retrouvent à auditer les mêmes grands groupes ?**

Contrairement à certaines professions, le métier d'auditeurs est très libéral. Savez-vous que rien qu'à Maurice on forme plus de 300 comptables par an ? Mais il y a toujours de la place pour les arrivants. Aujourd'hui, nous exposons nos services à travers le monde.

Même s'il est vrai que la compétition est féroce dans ce secteur, je me réjouis qu'elle ait été saine et nous pousse à être toujours à la hauteur. Elle nous motive pour qu'on soit à l'affût des derniers développements dans le secteur. Elle nous encourage à développer des compétences dans des secteurs qui ne sont même pas présents à Maurice. Pour être compétitif, Nexia accorde une attention particulière à la formation continue. Des sessions de formation sont régulièrement organisées en interne pour le développement de notre atout principal qu'est notre ressource humaine.

■ **Outre les propositions de l'IAASB, qu'est-ce qui, à votre avis, mérite d'être changé dans la formulation des rapports d'auditeurs ?**

Le Financial Reporting Council (FRC), le régulateur du secteur des services d'audit à Maurice, aide énormément à maintenir notre image. À ce titre, je trouve particulièrement utiles les rapports publiés par le FRC suivant des inspections d'audit. Cependant, je souhaite voir une meilleure valorisation de ces rapports. Des ateliers de travail organisés plus régulièrement pour mieux disséminer les observations faites et les lacunes notées ne pourraient qu'être bénéfiques au secteur et surtout aux petits cabinets du pays. Je soutiendrais toute initiative du FRC visant à la remise à niveau du savoir-faire des auditeurs. Concernant les changements préconisés par l'IAASB, je propose l'organisation d'un forum à Maurice où tous les stakeholders puissent faire entendre leur voix.

Les deux décennies que j'ai passées dans ce secteur me permettent aussi de dire qu'il y a un manque de communication entre les membres des conseils d'administration et les auditeurs pendant l'exécution de leur mission et avant la soumission de leur rapport. Il faut remédier à ce déficit de communication.

UN RÉSEAU DE 20 000 EMPLOYÉS

Swraj Gohil, Principal Associate Nexia Baker & Arnsen, est un expert-comptable détenant un MBA avec spécialisation en finances. Il compte plus de vingt-cinq années d'expérience en audit et conseils dans des secteurs aussi divers que les finances, le textile, le commerce international, la construction, l'industrie manufacturière et l'hôtellerie.

Créée en 2001, Nexia Baker & Arnsen regroupe quatre associés dans le domaine de l'audit aussi bien que dans le domaine du conseil fiscal. La plupart de ses 55 employés sont des experts comptables ou titulaires de diplômes. Nexia fait partie du réseau Nexia International qui est un réseau de cabinets d'expertise comptables présent dans 105 pays répartis dans tous les continents avec un effectif de près de 20 000 employés.

IAASB - GARANT DE LA QUALITÉ

Quel est le mandat de l'IAASB ? Il sert l'intérêt général en établissant des normes internationales de haute qualité en matière d'audit, de contrôle qualité, d'examen limité, d'autres aspects d'assurance et de services connexes, et en favorisant la convergence des normes internationales et nationales. Ce faisant, l'IAASB améliore la qualité et la cohérence des pratiques des cabinets comptables partout dans le monde, et renforce la confiance du public dans la profession d'audit et d'assurance partout dans le monde.